

TRÉSOR PUBLIC

TRESORERIE PRINCIPALE
de NEUILLY-SUR-SEINE
148, avenue du Route
(Hauts-de-Seine)

COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX
PARIS, N° 9002-88

M^{lle} Fika Elias

86 Bd Maurice Barès

92 - Neuilly s/Seine

N° du compte : 51873/61
(à rappeler dans toute correspondance et lors des versements).

NATURE DES IMPOSITIONS	MONTANT	NATURE DES IMPOSITIONS	MONTANT
R. 27	10.66		
Majors Verre	- 418.50		
Majors 10%	0647.50		
	647.75		
	719.25	TOTAL . . .	719.25

MODES DE PAIEMENT

- 1° - en numéraire à la Caisse du Percepteur (rapporter le présent avis)
 - 2° - par un moyen postal (chèque de virement ou mandat-contribution, de préférence)
 - 3° - par un moyen bancaire (chèque barré ou virement de banque).
- N. B. - Dans les cas 2 et 3 : - établir le chèque, le mandat ou le virement à l'ordre du Percepteur, sans indiquer le nom personnel du comptable.
- rappeler la Commune d'imposition et le numéro du compte.

P 772

14.657 - 8-68

Le

SOMMATION SANS FRAIS
(Article 1842 du
Code Général des Impôts)

M ademoiselle

J'ai l'honneur de vous rappeler que vous restez redevable des impôts, taxes et produits dont le détail figure dans le tableau ci-contre.

Je vous prie de bien vouloir en régler le montant dans le délai maximum de 12 jours qui est fixé par la loi.

Si ce délai n'était pas respecté, je me verrais dans l'obligation de recourir, sans nouvel avis, aux poursuites prescrites par les lois et règlements ; ces poursuites vous exposeraient aux frais indiqués au verso du présent avis.

Veillez agréer, M ademoiselle mes salutations distinguées.